

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 26 mai 2020

### COVID-19 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE :

#### Virologiques, sérologiques : Précisions sur les tests de dépistage

**Le dépistage du COVID-19, qui doit permettre d'identifier les personnes malades et casser le plus rapidement possible les chaînes de transmission du virus, repose sur les tests virologiques. En complément, et dans certaines conditions strictement définies, les tests sérologiques peuvent désormais faire l'objet d'un usage précisé par les autorités sanitaires au vu des données scientifiques récentes.**

Ce mardi 26 mai, Santé publique France recense en Bourgogne-Franche-Comté :

- 514 patients hospitalisés dans les établissements de santé, dont 54 en réanimation
- 997 décès en milieu hospitalier
- 3 343 personnes sorties d'hospitalisation.

Le système de suivi du dépistage a intégré hier près de 800 nouveaux résultats de tests, dans tous les départements de la région, dont 11 positifs.

Département	Nb de nouveaux résultats de tests recensés le 25 mai	Nb de nouveaux résultats positifs recensés le 25 mai
Côte d'Or	102	0
Doubs	151	1
Jura	92	2
Nièvre	50	1
Haute-Saône	92	0
Saône et Loire	240	6
Yonne	17	0
Territoire de Belfort	55	1
<b>Total Région</b>	<b>799</b>	<b>11</b>

Eviter une reprise de l'épidémie implique la vigilance de tous, dans la durée.

Aucun signe évocateur de COVID-19 ne doit être négligé (fièvre, toux, diarrhée, mal de tête, perte de goût ou de l'odorat, courbatures inhabituelles, engelures au niveau des doigts). Une personne qui présente ces symptômes est invitée à consulter sans délai son médecin, qui évaluera la nécessité de prescrire un test de dépistage.

#### Contact presse

Lauranne Cournault  
Tel : 03 80 41 99 94  
lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté  
Le Diapason 2 place des Savoirs  
21035 Dijon Cedex

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté rappelle qu'il existe deux catégories de tests : **les tests virologiques, détectant la présence du virus, et les tests sérologiques permettant de rechercher si une personne a développé une réaction immunitaire après avoir été en contact avec le virus.**

Le dépistage associé au processus de déconfinement repose prioritairement sur les tests virologiques (détection moléculaire par RT-PCR) grâce à un prélèvement par voie nasale.

### **Une place limitée et définie pour les tests sérologiques**

Après une phase d'évaluation scientifique pour déterminer leur fiabilité, les tests sérologiques font désormais l'objet d'un cadre d'utilisation défini par le ministère des Solidarités et de la Santé.

Ces tests, dont la liste est publiée sur le site du ministère, peuvent être prescrits dans certains cas, en vue d'établir un diagnostic a posteriori pour les patients ayant présenté des symptômes évocateurs, mais n'ayant pas été testés par RT-PCR.

Des utilisations à des fins collectives telles que l'organisation du travail au sein d'une entreprise ne sont pas pertinentes à ce stade.

### **Pour les soignants**

Des campagnes spécifiques de dépistages seront organisées à destination des personnels de santé ou intervenant dans des établissements d'hébergement collectif et exerçant leurs missions au contact de personnes fragiles.

Les données scientifiques sur l'acquisition d'une immunité anti-COVID-19 restent en cours de consolidation et il faut rappeler qu'avoir des anticorps contre le virus dans les tests actuellement proposés ne veut pas obligatoirement dire qu'on est protégé contre une réinfection.

**Les gestes barrières restent donc indispensables, pour tous, partout, à tout moment.**

En savoir plus sur le site de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté :

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/covid19-precisions-sur-les-tests-de-depistage>

#### **Contact presse**

Lauranne Courmault  
Tel : 03 80 41 99 94  
lauranne.courmault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté  
Le Diapason 2, place des Savoirs  
21035 Dijon Cedex